



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°11 – 4 mai 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

Quelques ravageurs ponctuels

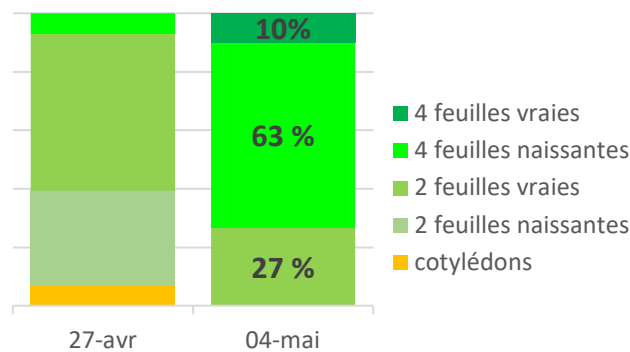
Pucerons verts : Surveiller les parcelles en absence de protection de semence spécifique.



1 Stade de la culture

Cette semaine, les stades vont de 2 à 4 feuilles vraies avec une moyenne de 4 feuilles naissantes sur les 31 parcelles observées.

L'élévation des températures annoncée la semaine prochaine devrait stimuler la croissance des betteraves.



2 Ravageurs ponctuels

a. Observation

Lièvres et lapins : la parcelles de Champfleury déclare la présence de dégâts de lièvres. Ceux-ci sectionnent totalement ou partiellement la partie aérienne de la plante souvent sur des betteraves consécutives. Si l'apex de la plante n'est pas touché, une reprise de végétation est toujours possible.



Atomaires : de faibles dégâts d'atomaires sont toujours signalés sur la parcelle d'Onjon dans l'Aube. Les symptômes se caractérisent par l'apparition de points noirs sur l'hypocotyle correspondant aux morsures de ce coléoptère brun foncé, de forme allongée et de quelques millimètres seulement.

Limaces : quelques limaces noires et grises sont observées sur le site de Dierrey Saint Pierre dans l'Aube. Elles grignotent l'appareil végétatif pouvant provoquer la mortalité des plantes. Les parcelles argileuses et motteuses sont un habitat propice.

Thrips : La parcelle de Witry lès Reims dans la Marne mentionne quelques traces de thrips. Ces petits insectes se nourrissent du contenu des cellules et provoquent des lésions liées à leurs piqûres. Les feuilles prennent une forme dentelée puis une bordure rougeâtre apparaît sur les dégâts les plus anciens. Un climat chaud est propice à leur expression.

Collemboles : ces petits arthropodes, se déplaçant par saut, de couleur jaune ou noire sont visibles sur le site d'Aubeterre dans l'Aube et Witry lès Reims dans la Marne. Ils peuvent exceptionnellement attaquer la racine ou l'épiderme des jeunes plantules. **Il est important de ne pas les confondre avec des pucerons au stade aptère.**



b. Analyse de risque

Globalement, ces dégâts sont marginaux mais la betterave reste sensible à l'ensemble de ces ravageurs jusqu'au stade 6 à 8 feuilles.

3 Pucerons

a. Observation

Dans le réseau sans NNI, 2/3 des sites déclarent la présence du puceron vert vecteur des jaunisses, *Myzus persicae*, au stade aptère. Les infestations restent contenues car seulement 2 parcelles atteignent le seuil de risque. Dans les autres situations, les taux de plantes concernées varient de 1 à 8 %.

Dans le réseau avec NNI, aucun puceron vert ailé ou aptère n'est présent.

Des pucerons noirs *Aphis fabae* sont mentionnés dans 40 % des parcelles, toutes protections confondues, mais les infestations sont plutôt faibles (5 % de plantes concernées en moyenne).

b. Seuil de risque

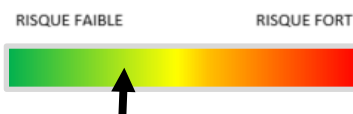
Le seuil de risque est de 10% de plantes porteuses de pucerons verts *Myzus persicae* au stade aptère.

Le puceron noir ne joue principalement qu'un rôle de dissémination des virus dans les parcelles.

c. Analyse de risque

L'augmentation des températures attendue la semaine prochaine peut être favorable à leur développement et doit inciter à la surveillance des parcelles en absence de protection de semence spécifique (sans NNI).

Les situations protégées par la semence (avec NNI) ne présentent aucun risque pour le moment.



Une note commune "gestion des résistances des bio-agresseurs aux produits phytopharmaceutiques en culture de betteraves sucrière" est disponible aux liens suivants :

https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220428171730Note_commune_betterave_2022_cle43c616.pdf

https://www.itbfr.org/fileadmin/20220428171730Note_commune_betterave_2022.pdf

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal , ATPDDA, Cérésia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".